

# ÉCHO du LIGNON

---

---



Bulletin municipal

N°5

\* MEMENTO PRATIQUE \*  
\*\*\*\*\*

POMPIERS	18 ou 77.24.04.48
GENDARMERIE	17 ou 77.26.01.09
E. D. F. URGENCE	77.26.07.45
E. D. F. BUREAU DISTRICT	77.26.03.64
E. D. F. RENSEIGNEMENTS	77.26.50.70
C. I. S. E.	77.65.40.33
ECOLE	77.27.83.48

MEDECINS à FEURS

CABINET de GROUPE 77.26.06.06

- Docteur MOULARD Jacques
- Docteur BRUNET Henri
- Docteur BRUNET Jean-Luc
- Docteur NENOT Françoise

CABINET MEDICAL 77.26.05.17

- Docteur PETIT Jacques
- Docteur JURINE Jean-Paul
  
- Docteur FAIVRE Sylvie 77.27.04.80
- Docteur SOSIAS Jean-Pierre 77.27.05.33
- Docteur GAUTHIER-LAMBERT Laure 77.27.05.50
- Docteur PEYRARD Philippe 77.27.02.98

CABINET de GARDE 77.27.02.02

CENTRE HOSPITALIER de FEURS 77.26.03.33

MONSIEUR le MAIRE 77.27.82.80

MONSIEUR le 1er ADJOINT 77.27.84.10

MAIRIE de PONCINS 77.27.80.09

Heures d'ouverture de la Mairie

- Lundi et jeudi de 15 h à 17 h
- Mardi de 15 h à 18 h
- Vendredi de 15 h à 19 h

\* LE  
MOT  
DU  
MAIRE \*\*

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

C'est avec plaisir que j'ouvre ce bulletin estival, période souvent riche en découvertes, repos et autres occupations de l'été.

Notre commune, en ce moment, poursuit les différents aménagements prévus. Alors que le projet du Lignon s'est concrétisé et a été marqué par une inauguration particulièrement réussie, le projet d'extension de l'école est bien avancé.

Je voudrais, en ce qui concerne le Lignon, rendre hommage à tous ceux qui, à un titre ou à un autre, ont travaillé à ce projet qui embellit et fait honneur à PONCINS.

Pour l'extension de l'école, tout est fait pour que cet ensemble soit opérationnel dès la prochaine rentrée scolaire.

D'autres travaux prévus au budget, démarreront d'ici la fin de l'année 91. Je souhaite que la commune puisse se moderniser tant dans son patrimoine (bâtiments - voirie) que dans des services rendus à la population. Cela prendra du temps et de l'argent, mais cela est nécessaire pour permettre à PONCINS de bien accueillir sa population et d'y vivre de manière agréable.

Je voudrais souligner le travail efficace réalisé par le conseil municipal où la disponibilité et l'engagement de certains conseillers prouvent s'il en était besoin, que leur seul souci est de bien servir PONCINS. Je les en remercie bien sincèrement.

Le Maire  
J. DUCHE

## DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

MAIRIE

Le 22 mars 1991

DE

P O N C I N S

CONSEIL MUNICIPAL

42110 FEURS

27.80.09

REUNION ORDINAIRE DU 15 MARS 1991

Téléphone (77) ~~220032~~

Objet : \_\_\_\_\_

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur J. DUCHE, Maire :

- 1° - APPROUVE le compte-rendu de la réunion du 9 janvier 1991,  
 2° - FIXE les taux des 4 taxes pour l'année 1991 à :

VERIFICATION DES CALCULS			
DESIGNATION DES TAXES	TAUX	BASES	PRODUIT CORRESPONDANT
Taxe d'Habitation	6,00 %	3 209.000	192 540
Foncier bâti	8,26 %	1 676 850	138 508
Foncier non bâti	29,00 %	497 850	144 376
Taxe professionnelle	11,00 %	850 400	93 544
TOTAL.....			568 968

- 3° - ACCEPTE à l'unanimité, suite à une demande de Madame CHARRASSIN, la proposition du Tribunal Paritaire des Baux Ruraux de réduire de 50 % le montant du fermage de l'année 1990, suite à l'incendie du 24/07/89,  
 4° - DECIDE de mettre fin, par 11 voix pour et une abstention, à la location de la ferme CHARRASSIN, les dispositions du Code Rural n'ayant pas été respectées,  
 5° - ACCEPTE d'acquérir au prix de 5 F le m<sup>2</sup>, le terrain de Monsieur MOLLON Christian situé en bordure du Lignon. Une subvention sera demandée dans le cadre de la D.G.E.  
 6° - ETUDIE et APPROUVE des devis :
- changement de plaques au plafond des WC et de la salle communale par l'entreprise J.F. SALLET pour un montant de 8 402,81 F T.T.C.,
  - aménagement de la buvette-foyer des vestiaires au Lignon par l'entreprise BLEIN pour un montant de 10 175,88 F T.T.C.,
  - aménagement de la cuisine de la salle communale par l'entreprise BLEIN pour un montant de 19 474,12 F T.T.C.,

.../...

7° - PREND CONNAISSANCE d'une subvention de 20 546 F pour la reconstruction d'un ponton à la Sciolet,

8° - EST INFORME :

- + que la date de remise des prix du fleurissement (SICMMAT) est fixée au 6 avril 1991 à BUSSIERES,
- + de la création de l'Association "Club-Loisirs-Détente" présidée par Madame SARDIN,
- + de la coupe de 6 peupliers en bordure du Lignon,
- + des différentes plantations prévues au terrain du Lignon,
- + que le permis de construire concernant les travaux de l'extension de l'école est accordé et que l'ouverture des plis pour le choix des entreprises aura lieu le 23 mars 1991 à 11 heures,
- + d'une demande de Madame DUPERRON (Chef de travaux au lycée A. THOMAS à ROANNE) d'utilisation de la salle communale pour la vente de vêtements confectionnés par les élèves. Un avis favorable est donné,
- + que le F.C.P. tiendra une buvette le matin de la foire,
- + que le congrès des Maires de l'Arrondissement aura lieu le Jeudi 25 avril à 18 heures à MONTRISON,
- + d'un courrier de Maître BONNARD concernant l'affaire OBLETTE,
- + d'un problème d'écoulement d'eau près du chemin de Goincet à Naconne,
- + des différents comptes rendus de réunions et de manifestations.

Pour extrait certifié conforme

A PONCINS, le 22 mars 1991

Le Maire



J. DUCHE

## DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

MAIRIE

Le 20 juin 1991

DE

P O N C I N S

42110 FEURS

CONSEIL MUNICIPAL

REUNION ORDINAIRE DU 14 JUIN 1991

Téléphone (77) 27.80.09

Objet :

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur J. DUCHE, Maire :

- 1°) ADOPTE les procès-verbaux des réunions des 15 et 29 mars 1991,
- 2°) APPROUVE, à l'unanimité, le compte administratif de l'exercice 1990 qui s'établit ainsi
- |                              |                     |
|------------------------------|---------------------|
| - recette de fonctionnement  | 1 963 811,64 F      |
| - dépenses de fonctionnement | 1 352 562,26 F      |
| Excédent de fonctionnement   | <u>611 249,38 F</u> |
| - recettes d'investissement  | 1 222 754,08 F      |
| - dépenses d'investissement  | 1 222 754,08 F      |
- 3°) VOTE, à l'unanimité, le compte de la gestion 1990,
- 4°) APPROUVE la convention à intervenir avec la ville de FEURS et la Commune, concernant la zone d'aménagement concerté de FEURS,
- 5°) MAINTIENT, pour 1991, la location de la ferme CHARRASSIN, aux conditions de l'année 1990, soit une diminution de 50 %, représentant 1500 kgs de blé,
- 6°) DECIDE de contracter un emprunt de 1 150 000 F auprès du Crédit Local de FRANCE, remboursable en 15 ans au taux de 9,95 %. Les mensualités, pendant 180 mois, s'élèveront à 12 322,81 F,
- 7°) FIXE à 5500F la participation de la Commune pour l'achat du feu d'artifice,
- 8°) APPROUVE un devis de l'entreprise J.F. SALET, Electricien, concernant la fourniture et la pose :
- d'un relais E. J. P. (effacement jour de pointe E. D. F.),
  - d'un relais de délestage pour le bâtiment vestiaires du Lignon
- d'un montant de 3 119,18 F T.T.C. et souhaite l'installation d'une horloge de programmation,
- 9°) EST INFORME :
- que la journée de l'Ombre Forézien aura lieu le samedi 6 juillet 1991,
  - que le concours de boules intercommunal aura lieu le samedi 27 juillet 1991; à CLEPPE,
  - qu'un Contrat Emploi-Solidarité sera créé à l'école pour aider Madame Chantal MERIGNEUX, A. S. E. M., dès septembre 1991,
  - que le Conseil Général a attribué une subvention de 673 481 F pour les travaux d'extension de l'école,
  - du projet de construction d'un local suite à la demande de l'Amicale Boule Poncinoise. Une décision sera prise ultérieurement,

.../...

- de la demande du Sou des Ecoles de FEURS, sollicitant l'autorisation de faire fonctionner le Camp de vacances pour enfants, du 8 au 26 juillet, dans les installations communales (terrain de sports du lignon avec ses aménagements, salle d'animation, école et cantine).  
Cette demande est acceptée,

10°) PREND CONNAISSANCE de plusieurs lettres de remerciements suite à l'attribution des subventions communales,

- de diverses invitations :
- Savoie-Claire
  - Fête à MONTCHAL
  - Exposition à POUILLY-LES-FEURS

Pour extrait certifié conforme

A PONCINS, le 20 juin 1991

Le Maire



J. DUCHE



• Mrs FRECON, Conseiller Général, NEUWIRTH, Président du Conseil Général, DUCHE, Maire, lors de l'inauguration du Lignon.

## DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

MAIRIE

Le 4 avril 1991

DE

P O N C I N S

42110 FEURS

CONSEIL MUNICIPAL

REUNION ORDINAIRE DU 29 MARS 1991

Téléphone (77) 27.80.09

Objet :

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur J. DUCHE, Maire :

- 1°) ETUDIE et VOTE à l'unanimité le budget primitif 1991 qui s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses à la somme de :

section de fonctionnement	1 912 447 F	
section d'investissement	3 379 046 F	dont :

Programmes d'investissement :

Acquisition matériel mairie (photocopieur, tables)	40 000 F
Acquisition matériel école	50 000 F
Acquisition matériel salle communale (vaisselle)	10 000 F
Acquisition matériel divers	33 000 F
	-----
TOTAL.....	133 000 F

Extension de l'école et restauration des locaux existants	2 000 000 F
Travaux salle communale	55 000 F
Construction locaux Boule Poncinoise	150 000 F
Voirie (Chemins des "Balmes", "Loirde", "Goincet", ponceau Sciolet)	528 825 F
Frais d'études (Ponts)	56 711 F
Eclairage public	40 000 F
Enrochement Lignon	50 000 F
Aménagement terrain et bâtiment du Lignon (plantation - stade - équipement divers)	111 000 F
Acquisition terrain	55 000 F
Cimetière	5 000 F

- 2°) ETUDIE les demandes de subventions et VOTE celles accordées aux sociétés locales et diverses organisations, à savoir :

- Football-Club	2 200 F
- Association Parents d'Elèves	5 500 F
- Cantine Scolaire	11 500 F
- Ramassage scolaire	3 000 F
- A. C. P.	1 000 F
- Boule Poncinoise	1 000 F

.../...

Gymnastique Volontaire	1 000 F
Jacky's Club	1 000 F
Comité de la Foire	300 F
Comité des Fêtes	300 F
Comité des Anciens	300 F
F.N.A.C.A.	300 F
A. P. G.	300 F
Anciens Combattants	300 F
Fanfare	600 F
+ subvention exceptionnelle	1 000 F
A. S. Ecole Poncins	500 F
Rats Musqués	500 F
Transport marché de Feurs	3 640 F
C.C.A.S.	100 F
Bibliobus	200 F
Centre ménager rural	100 F
Collège Privé Mixte	500 F
C.F.A.	300 F
OGEC Montbrison	200 F
Amis de Chanta Gorio	150 F
Centre Anticancéreux	300 F
Association des Aveugles	110 F
Vie Libre	150 F
A D H A M A	250 F
Association Le Colombier	250 F
I R I S	250 F
A D A P E I	700 F
Prévention Routière	100 F
Mutuelle Trésor	50 F
Pétanque	1 000 F
Club-Loisirs-Détente	1 000 F

- 3°) APPROUVE un devis E.D.F. s'élevant à 5 692,80 F T.T.C. concernant le raccordement suite aux travaux d'extension de l'école,
- 4°) DONNE son accord de principe pour le partage d'une partie des revenus de la taxe professionnelle sur la future Zone Industrielle Sud, située sur la RN 82
- 5°) APPROUVE le devis du Bureau VERITAS s'élevant à 23 000 F H.T. soit 27 278 F TTC, concernant les travaux d'extension de l'école
- 6°) APPROUVE l'avant projet détaillé des travaux de l'école s'élevant à 1 555 623 F H.T. soit 1 844 968,87 F T.T.C.

7°) PREND CONNAISSANCE du résultat de l'appel d'offres des travaux d'extension de l'école, à savoir :

	H.T.	T.T.C.
- Lot n° 1 - <u>VRD Espaces Verts</u>		
Entreprise VIAL Georges	121 175,98 F	143 714,71 F
SAIL S/ COUZAN		
- Lot n° 2 - <u>Maçonnerie</u>		
Luc MOULARD Construction	258 882,83 F	307 035,03 F
FEURS		
- Lot n° 3 - <u>Charpente</u>		
SIMON Christian	79 231,05 F	93 968,02 F
BOISSET-LES-MONTROND		
- Lot n° 4 - <u>Couverture-Zinguerie</u>		
Luc MOULARD Construction	181 172,12 F	214 870,13 F
FEURS		
- Lot n° 5 - <u>Platerie-Peinture</u>		
SARL BROSSAT-DERORY - FEURS	209 010,00 F	247 885,86 F
Albert DUCHE - BALBIGNY		

.../...

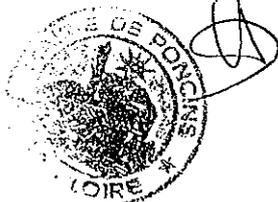
	H.T.	T.T.C.
- Lot n° 6 - <u>Menuiserie-Vitrerie</u> Menuiserie CHAPUIS FEURS	178 501,00 F	211 702,18 F
- Lot n° 7 - <u>Plomberie-Sanitaire</u> DEMARE Roger BALBIGNY	43 910,50 F	52 077,85 F
- Lot n° 8 - <u>Carrelage sols minces</u> GIROUDON Jean CHAMPDIEU	63 279,39 F	75 049,35 F
- Lot n° 9 - <u>Chauffage électrique VMC Electricité</u> VACHERON Jean-Jacques PONCINS MURE André FEURS	182 742,00 F	216 732,00 F

- 8°) EST INFORME que l'Assemblée Générale des Maires de l'Arrondissement de MONTBRISON aura lieu le Jeudi 25 avril 91 à 18 heures,
- 9°) FIXE à 600 F l'indemnité de gardiennage de l'Eglise,
- 10°) DECIDE l'achat d'un photocopieur d'un montant de 29 650 F T.T.C., auprès de la Maison ERGAM RONEO,
- 11°) DECIDE l'étude de l'assainissement du Hameau de Vizézy,
- 12°) EST INFORME des travaux à entreprendre afin d'assurer l'écoulement de l'eau près du chemin de Goincet à Naconne.

Pour extrait certifié conforme

A PONCINS, le 4 avril 1991

Le Maire



J. DUCHE

F I N A N C E S

Le BUDGET PRIMITIF 1991 que nous vous présentons ci-après définit les prévisions de DEPENSES et de RECETTES pour l'année en cours.

La Section Fonctionnement correspond aux dépenses courantes de la Commune, la Section Investissement correspond aux dépenses de travaux importants.

SECTION de FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE -

Cháp.	LIBELLES	Pour mémoire Budget précédent	Votes Cons. Municipal
DEPENSES		1 278 714,00	1 912 447,00
60	Denrées & Fournitures	40 000,00	47 000,00
61	Frais de personnel	375 000,00	430 000,00
62	Impôts & Taxes	7 000,00	10 000,00
63	Travaux & services extérieurs	212 500,00	297 500,00
64	Participations & contingents	150 000,00	146 871,00
65	Allocations - subventions	46 459,00	46 700,00
66	Frais de gestion générale	105 084,00	172 535,00
67	Frais financiers	120 879,00	118 690,00
82	Charges antérieures	4 500,00	2 000,00
83	Excédent Fonctionnement Capitalisé	217 042,00	641 151,00
RECETTES		1 278 714,00	1 912 447,00
70	Produits de l'exploitation	98 000,00	121 000,00
71	Produits domaniaux	43 000,00	51 400,00
72	Produits financiers		3 317,00
73	Recouvrements-Subventions	2 800,00	4 547,00
74	Dotation versée par l'Etat	472 467,00	491 980,00
75	Impôts indirects	20 000,00	21 800,00
77	Contributions directes	562 447,00	607 154,00
82	Produits antérieurs	80 000,00	611 249,00

## SECTION FONCTIONNEMENT - Détail par article

ART.	DEPENSES	Pour mémoire Budget précédent	Votes Cons. Municipal
	60 Denrées & Fournitures	40 000,00	47 000,00
600	Produits pharmaceutiques & d'hygiène	1 000,00	1 000,00
602	Habillement	1 000,00	1 000,00
603	Carburants	2 000,00	3 000,00
604	Combustibles	2 000,00	4 000,00
605	Produits d'entretien ménager	2 000,00	1 000,00
607	Fournitures scolaires	22 000,00	25 000,00
608	Fournitures de bureau	10 000,00	12 000,00
	61 Frais de Personnel	375 000,00	430 000,00
610	Rémunération du personnel perm. tit.	240 000,00	290 000,00
611	Rémunération du personnel non tit.	15 000,00	5 000,00
6141	Cotisation C. N. F. P. T.	2 500,00	2 500,00
6147	Cotisation Centres Gestion	2 500,00	2 500,00
615	Rémunérations diverses	15 000,00	20 000,00
618	Charges sociales	100 000,00	110 000,00
	62 IMPOTS ET TAXES	7 000,00	10 000,00
621	Impôts & taxes fonciers	5 000,00	6 000,00
624	Droits timbres & enregistrement	0	2 000,00
625	Impôts et taxes indirects	1 000,00	1 000,00
629	Autres impôts	1 000,00	1 000,00
	63 TRAVAUX & SERVICES EXTERIEURS	212 500,00	297 500,00
630	Charges locatives & de copropriété	1 000,00	1 000,00
6310	Entretien de terrains	2 000,00	3 000,00
6312	Entretien de bâtiments	15 000,00	30 000,00
6313	Entretien voiries & réseaux	30 000,00	50 000,00
6314	Entretien matériel, outil., mobilier	20 000,00	40 000,00
633	Acquisition petit matériel, outillage	9 500,00	20 000,00
634	E. D. F., Eau, Assainissement	110 000,00	120 000,00
638	Primes d'assurances	25 000,00	33 500,00
	64 PARTICIPATIONS & CONTINGENTS	150 000,00	146 871,00
6401	Contingent dépenses Aide Sociale	25 682,00	30 371,00
64021	Particip. dépenses fonc. collèges pub.	7 350,00	5 820,00
6405	Cotisations municipales	1 000,00	1 000,00
6406	Contingent pour service incendie	16 723,00	19 500,00
6407	Participation charges intercommunales *	99 143,00	90 180,00
644	Honoraires médicaux	102,00	
* 6407	Détail : SICTOM		72 950,00
	SICMMAT		4 100,00
	Syndicat Aillot		1 800,00
	Ecoles primaires Feurs		3 500,00
	Syndicat Pays d'Astrée		600,00
	Déchetterie de Feurs		6 830,00
	Syndicat Intercommunal du Forez		400,00

655	Bourses et prix	500,00	2 000,00
657	Subventions *	46 159,00	44 700,00
* 657 Détail : Somme non affectée			
	Pétanque Poncinoise		4 750,00
	Football club	2 000,00	1 000,00
	Conseil Parents d'Elèves	4 950,00	2 200,00
	Cantine scolaire	12 775,00	5 500,00
	Parents d'él. Ramassage scol.	2 000,00	11 500,00
	A.C.P.	1 000,00	3 000,00
	Amicale Boule Poncinoise	1 750,00	1 000,00
	Gymnastique Volontaire	1 000,00	1 000,00
	Jacky's Club	1 000,00	1 000,00
	Comité de la Foire	250,00	300,00
	Comité des Fêtes	250,00	300,00
	Comité pour les anciens	250,00	300,00
	F.N.A.C.A.	300,00	300,00
	Anciens prisonniers	300,00	300,00
	Anciens Combattants	300,00	300,00
	Fanfare	600,00	1 600,00
	Ass. Sport. Cult. Ecole Publ.	390,00	500,00
	Classe de Mer	9 000,00	0
	Rats musqués	500,00	500,00
	Transport marché Feurs	3 640,00	3 640,00
	C.C.A.S.	100,00	100,00
	Bibliobus	200,00	200,00
	Centre ménager rural	100,00	100,00
	Collège Privé Mixte	600,00	500,00
	Centre Formation C.F.H.	400,00	300,00
	OGEC Montbrison	200,00	200,00
	Amis de Chanta Corio	150,00	150,00
	Association des Aveugles	110,00	110,00
	Centre Anticancéreux	300,00	300,00
	Club Loisirs Détente	0	1 000,00
	Vie Libre	150,00	150,00
	ADHAMA	250,00	250,00
	Association Le Colombier	250,00	250,00
	IRIS	250,00	250,00
	ADAPEI	700,00	700,00
	Prévention Routière	100,00	100,00
	Mutuelle du Trésor	35,00	50,00

## 66 FRAIS DE GESTION GENERALE

105 084,00

172 535,00

660	Fêtes & cérémonies	30 200,00	40 000,00
661	Frais de transport	4 000,00	4 000,00
662	Impressions, reliures	1 000,00	1 000,00
663	Documentation générale	1 000,00	1 000,00
664	Frais de P.T.T.	5 000,00	6 000,00
666	Ind. fonction Maire & Adjoints	60 000,00	60 000,00
669	Dépenses imprévues	3 884,00	60 535,00

## 67 FRAIS FINANCIERS

120 879,00

118 690,00

6711	Intérêts emprunts	117 879,00	113 690,00
672	Frais financiers divers	3 000,00	5 000,00

## 82 CHARGES ANTERIEURES

4 500,00

2 000,00

8285	Admission en non valeur	4 500,00	2 000,00
------	-------------------------	----------	----------

## 83 EXCEDENT FONCTION. CAPITALISE

217 092,00

641 151,00

831	Prélèvement pour dépenses d'invest.	217 092,00	641 151,00
-----	-------------------------------------	------------	------------

ART.	RECETTES	Pour mémoire Budget précédent	Votes Cons. Municipal
70 PRODUITS DE L'EXPLOITATION		98 000,00	121 000,00
7006	Ventes produits ou services (Tennis)		15 000,00
7051	Redevance enlèvement ordures ménage.	65 000,00	72 000,00
7053	Redevance d'assainissement	33 000,00	34 000,00
71 PRODUITS DOMANIAUX		43 000,00	51 400,00
713	Lq. c. droits chasse & pêche	1 000,00	1 000,00
714	Location immeubles & matériel	38 000,00	48 000,00
716	Concessions cimetièrè	4 000,00	2 400,00
72 PRODUITS FINANCIERS			3 317,00
721	Revenus titres & rentes		3 317,00
73 RECOUVREMENTS - SUBVENTIONS		2 800,00	4 547,00
7332	Recouvrement de traitements		2 528,00
7365	Produits quêtes & contributions volont.	2 800,00	1 000,00
7369	Autres subventions		379,00
7373	Participation Départements		640,00
74 DOTATIONS VERSEES PAR L'ETAT		472 467,00	491 980,00
740	D.G.F. Dotation de base	142 736,00	190 344,00
741	D.G.F. Dotation de péréquation	143 252,00	193 084,00
742	D.G.F. Dotation de compensation	62 543,00	77 221,00
744	D.G.F. Dotation progression minimale	41 976,00	31 331,00
747	D.G.F. Dotation de référence	81 960,00	0
75 IMPOTS INDIRECTS		20 000,00	21 800,00
750	Attribution sur permis de chasser	520,00	1 300,00
751	Taxe add. aux droits de mutation	18 880,00	20 000,00
752	Licence débits boissons	400,00	500,00
753	Impôts sur spectacles	200,00	0
77 CONTRIBUTIONS DIRECTES		562 447,00	607 154,00
777	Produits des contributions directes	525 413,00	568 968,00
7781	Attribution du Fds Nat. de Taxe Prof.	4 624,00	0
7791	Compens. au titre des exon. sur taxe fonc. sur propriétés bâties	32 410,00	281,00
7792	Dotation compens. Taxe Professionnelle	0	37 905,00
82 PRODUITS ANTERIEURS		80 000,00	611 249,00
820	Excédent de fonctionnement reporté	80 000,00	611 249,00

SECTION D'INVESTISSEMENT - Vue d'ensemble

---

Comptes	Libellés	Reports	Votes Cons. Municipal
DEPENSES		478 346	3 379 046
13	Frais extraordinaires	56 711	56 711
16	Remboursement d'emprunts		154 510
21	Acquisition biens meubles & immeubles	67 999	198 000
23	Travaux bâtiment & génie civil	353 636	2 929 825
29	Dépenses imprévues		40 000
RECETTES			3 379 046
10	Subv. d'équipement, dons & legs		1 080 700
11	Prélèvement sur recettes fonctionnement		641 151
14	Participation à travaux d'équipement		193 229
16	Produit des emprunts		1 450 000
25	Recouvrement de créances long ou moyen terme		13 966
OPERATIONS NON AFFECTEES			
Comptes	Libellés		Votes Cons.
DEPENSES			194 510
161	Remboursement emprunts Caisse Dépôts & Consign.		2 305
163	Remb. empr. Caisse Dépôts & Consign. Prêts Minjoz		53 274
164	Remb. empr. Crédit Agricole		86 408
169	Remb. empr. Colloc		12 523
29	Dépenses imprévues		40 000
RECETTES			737 246
115	Prélèvement sur recettes de fonctionnement pour remboursement des emprunts		641 151
1421	Fonds de compensation de la T.V.A.		82 129
2533	Créances sur tiers sans versement préalable de fonds		13 966
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT DE CLOTURE			542 736

SECTION INVESTISSEMENT : PROGRAMMES

---

PROGRAMME : MAIRIE N° 78

---

Comptes	Libellés	Reports	Votes Cons. Municipal
	DEPENSES	25 262	40 000
2140 - 78	Acquisition mat. outill. mobilier	10 000	40 000
232 - 78	Travaux de bâtiments	15 262	

---

PROGRAMME : ECOLE N° 79

---

Comptes	Libellés	Reports	Votes Cons. Municipal
	DEPENSES	100 000	2 050 000
2142 - 79	Acquisition mat. outill. mobilier		50 000
232 - 79	Travaux de bâtiments	100 000	2 000 000
	RECETTES		2 000 000
1053 - 79	Subventions d'équipement département		850 000
165 - 79	Produits des emprunts		1 150 000

---

PROGRAMME : CIMETIERE N° 81

---

Comptes	Libellés	Reports	Votes Cons. Municipal
	DEPENSES	11 016	5 000
235 - 81	Travaux cimetière	11 016	5 000

---

PROGRAMME : VOIRIE N° 80

---

Comptes	Libellés	Reports	Votes Cons. Municipal
DEPENSES		183 336	708 536
132 - 80	Frais études & recherches : Ponts	56 711	56 711
2147 - 80	Acquisition mat. outill. mobilier (St. épuration - Guirlandes - Voirie)	10 270	30 000
2150 - 80	Acquisition mat. de transport		3 000
233 - 80	Travaux voies & réseaux :		
	- Chemin Loirde		380 000
	- Ponceau Sciolet		50 000
	- Voirie	98 825	98 825
233 - 80	Eclairage	13 530	40 000
235 - 80	Plantations	4 000	0
233 - 80	Enrochement Lignon & travaux suite crue Lignon		50 000
RECETTES			563 800
1053 - 80	Subventions d'équipement Département		
	- Enrochement Lignon		25 200
	- Voirie	41 500	41 500
	- Sciolet		21 000
	- Loirde		64 000
1059 - 80	S.I.E.L. Eclairage		16 000
1431 - 80	D.G.E. chemin Loirde		96 100
165 - 80	Produits des emprunts		300 000

PROGRAMME : TERRAIN de SPORTS N° 68

---

Comptes	Libellés	Reports	Votes Cons. Municipal
DEPENSES		158 732	166 000
2101 - 68	Acquisition de terrains	47 729	55 000
214 - 68	Acquisition mat. outill. mobilier		10 000
235 - 68	Travaux	111 003	101 000
RECETTES			15 000
1431 - 68	D.G.E.		15 000

PROGRAMME : SALLE COMMUNALE N° 82

Comptes	Libellés	Reports	Votes Cons. Municipal
DEPENSES			65 000
2147 - 82	Acquisition mat. outill. mobilier		10 000
232 - 82	Travaux de bâtiments		55 000

PROGRAMME : LOCAL BOULES N° 83

Comptes	Libellés	Reports	Votes Cons. Municipal
DEPENSES			150 000
232 - 83	Travaux de bâtiments		150 000
RECETTES			63 000
1053 - 83	Subventions d'équipement Département		63 000

## INFORMATIONS GENERALES

POPULATION TOTALE : 683 Habitants  
LONGUEUR VOIRIE COMMUNALE : 10 KM  
LONGUEUR VOIRIE RURALE : 13 KM

### POTENTIEL FISCAL

- Taxe d'habitation	3 209 000 F
- Foncier bâti	1 676 000 F
- Foncier non bâti	497 850 F
- Taxe professionnelle	850 400 F

TOTAL      6 234 100 F

### DETTE au 1<sup>er</sup> JANVIER DE L'EXERCICE

- Dette en CAPITAL	1 170 274,98
Caisse Dépôts & Consignations - prêts directs	2 304,75
Caisse Dépôts & Consignations - prêts Minjoz	432 455,94
Caisse Crédit Agricole	122 991,83
Prêts & avances autres collectivités locales	12 522,46
- ANNUITES	268 198,21
Remboursement en capital	154 508,22
Intérêts	113 689,99

# *L'Association culturelle poncinoise*

Le calendrier de la saison est déjà bien entamé, en effet, ont eu lieu :

- La conférence avec diapositives présentée par Jacqueline MEUNIER qui permit de connaître très réellement la vie en ROUMANIE. Il est dommage que l'assistance y fut quelque peu réduite.

- Le tirage des rois a été l'occasion d'une bonne soirée familiale où d'impromptus acteurs captivèrent petits et grands.

- En raison des événements du Golfe, la soirée "CARNAVAL" fut annulée.

- La projection de diapositives "Rétrospective sur l'A.C.P." fit revivre bien des bons moments, avec parfois des visages aujourd'hui disparus.

- La soirée musicale organisée avec le concours des villages voisins a été une belle réussite et confirma bien que l'union fait la force.

- La sortie pédestre a permis à une cinquantaine de marcheurs de découvrir la belle campagne de ST CYR-LES-VIGNES.

- Le rallye-promenade a été disputé par onze équipages alors que douze triplettes s'expliquaient dans le concours de pétanque.

- Le voyage emmena une quarantaine de sociétaires au pays de LAMARTINE (MACONNAIS) où ils trouvèrent à la fois sport, culture et détente.

L'A. C. P. invite encore ses membres à retenir deux dates : le 21 septembre pour son méchoui et le 12 octobre où la saison se clôturera avec l'Assemblée Générale.



UN  
BRIN  
DE  
THEATRE

## COMITE DE LA FOIRE

Malgré sa bonne organisation et du beau temps dont elle bénéficia, l'édition 1991 de la foire aux cerises n'a pas rencontré tout le succès escompté.

En effet, les apports furent moindres que de coutume et les transactions s'avérèrent plus calmes, ceci s'expliquant sans aucun doute par la situation actuelle très critique du monde agricole.

Malgré cette morosité qui régna sur le foirail, la foire aux cerises reste, pour son comité, une manifestation à conserver puisqu'elle assure un renom au pays, lui apporte une animation certaine et entretient de bonnes relations avec le monde agricole et toute une population environnante.



Sur le Foirail

C'est encore dans le cadre de la foire que l'après-midi fut meublé par un tournoi de football, doté de la coupe de la foire, alors qu'en soirée, parfaitement organisée par le Football Club de la Plaine, une gigantesque soupe aux choux terminait fort agréablement la journée.



# F.C.P. FOOTBALL CLUB DE LA PLAINE

Siège social : Café Vérot - 42110 CLEPPÉ

INFOS...

\* Saison sportive 90-91 terminée fin-juin :

- . Seniors 1ère Division : 3ème de la Poule B.  
Satisfaction évidente.
- . Minimes et Cadets : remportent le fanion.  
c'est bien.
- . Poussins et Débutants : Joël Liange poursuit  
l'apprentissage...
- . Juniors : Alternance du meilleur et du pire...
- . Critérium : Une saison honorable...

\* Notre Président Louis Bory a reçu la médaille  
du District de la Loire pour son action...  
félicitations.

\* Le Club a tenu à récompenser par un challenge  
les dirigeants suivants :  
- Roger Marcoux, entraîneur des poussins  
- Michel Mérigneux, joueur et responsable des juniors  
- Thierry Reynaud, joueur et entraîneur des seniors

\* Les 2 plus "importantes" manifestations ont été  
un succès : Le loto et le tournoi de sixte du  
lundi de Pâques.

\* La saison prochaine qui débute en septembre verra  
l'engagement d'une 2ème équipe Seniors.

\* Nous pourrons disposer de 2 terrains aménagés :

- celui de Naconne pour les Seniors I, juniors et  
cadets.

- celui du Lignon pour les Seniors II, critérium,  
pupilles et débutants.

\* Reprise des championnats pour début septembre.

A BIENTOT

CONSEIL DE PARENTS D'ÉLÈVES

---:---:---:---:---:---:---:---:---:---:---

Lors de l'Assemblée Générale du 9 octobre 1990, les Parents d'Élèves ont élu le bureau suivant :

- Président DURRET Raymond
- Vice-Présidente BURNOD Andrée
- Secrétaire MERIGNEUX Chantal
- Trésorier TERRASSE Marc
- Trésorier Cantine THIOLLIER Florence
  
- Membres : DUSSILLOL Christiane (approvisionnement cantine)  
GAUMOND Paulette - NICOTA Nicole - THOLLOT Michelle -  
METTON Jean-Paul
  
- Membres de droit : Madame DUPUY - Madame LOUVIER - Monsieur CHEBANCE

De nombreuses activités ont été organisées pendant cette année scolaire :

NOËL le 20.12.90

- Un repas offert à tous les enfants et aux instituteurs
- Spectacle de magie à la salle communale
- Distributions de friandises et de cadeaux, ceux-ci étant offerts par la municipalité que nous remercions.

LOTO le 02.12.90

De très beaux lots ont été mis en jeu cette année : téléviseur couleur, appareil photo, aspirateur...

CARNAVAL le 21.02.91

Après-midi récréatif avec déguisements, défilé dans le village, dégustation de bugnes à la salle communale.

SOIRÉE FAMILIALE le 06.04.91

Elle s'est déroulée dans une très bonne ambiance. Au menu : choucroute ou assiette anglaise, fromage, fruits et dessert confectionné par les mamans.

VOYAGE SCOLAIRE le 28.05.91

Cette année les élèves de Madame LOUVIER et de Monsieur CHEBANCE sont allés à PARIS. Ce voyage a été apprécié par tous les participants.

VENTE DE GÂTEAUX POUR LA FOIRE le 01.06.91

Les gâteaux confectionnés par les mamans ont connu un vif succès sur le foirail.



### CONCOURS DE PETANQUE le 29.06.91

54 doublettes ont participé à ce concours.

Nous remercions tous les généreux donateurs qui nous ont permis de récompenser toutes les doublettes.

### GOUTER le 02.07.91

Le Conseil de Parents d'Elèves a offert un goûter aux élèves de Madame DUPUY et aux élèves de Madame LOUVIER. Ce goûter récréatif se passait au bord du Ligot.

### PROJECTION FILM le 05.07.91

Pour terminer cette année scolaire, une soirée projection concernant certaines de ces activités a eu lieu à la salle communale.

Ensuite, Monsieur le Maire a remis à tous les élèves qui entrent en 6ème un dictionnaire et un atlas, offerts par la municipalité.

Enfin, un "pot" de l'amitié terminait cette soirée.

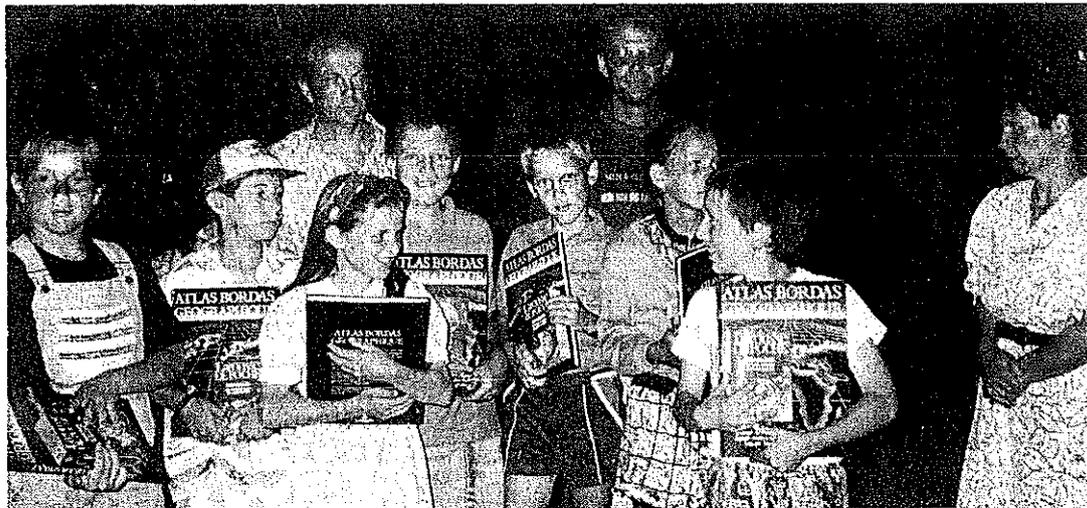
Pour l'année scolaire 1991-1992 toutes ces activités seront reconduites et d'autres sont en projet, en espérant une meilleure participation des familles.

Nous profitons de ce bulletin pour signaler l'ouverture de la 4ème classe à la rentrée.

Le Conseil de Parents d'Elèves remercie toutes les personnes qui ont participé par leur présence et leur dons aux activités de l'école.

## ÉCOLE

### La sixième via le ciel



Des enfants comblés

# L'INAUGURATION DES INSTALLATIONS

## DU LIGNON

\*\*\*\*\*

Au cours de l'inauguration des installations sportives et de loisirs du LIGNON, le samedi 15 juin, diverses allocutions ont été prononcées. En voici le texte intégral.

Monsieur Julien DUCHE, Maire de PONCINS :

Monsieur le Président du Conseil Général, Monsieur le Conseiller Général, Mesdames, Messieurs les Maires ou leurs représentants, Monsieur l'Inspecteur Départemental de l'Education Nationale, Monsieur le Vice-Président du District de Football de la Loire, Monsieur l'Ingénieur de la Direction Départementale de l'Equipement, Mesdames, Messieurs de la Presse, Messieurs les représentants de la Gendarmerie, Mesdames, Messieurs, Chers amis :

Je dois tout d'abord vous présenter les excuses, pour leur absence, de Monsieur le Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports, de Monsieur le Percepteur et de Monsieur le Sous-Préfet qui n'est pas encore nommé.

C'est un grand plaisir pour le Maire de la Commune de vous accueillir vous tous et vous Monsieur le Président pour cette inauguration.

J'ose espérer que la chaleur caniculaire ne vous laissera pas trop fatigués. Je voudrais vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir accepté la Présidence de cette inauguration et je voudrais faire un petit peu l'historique de ce projet qui a conduit à cette réalisation.

Le Lignon, et cette zone qui le borne, a un certain nombre d'atouts. Vous le savez, Honoré d'Urfé l'a chanté dans son roman l'Astrée. Plus localement, au niveau de PONCINS, il y a près d'une cinquantaine d'années que le conseil municipal de l'époque avait souhaité voir édifier, dans ce secteur, un bâtiment qui permettrait aux jeunes qui pratiquaient le sport, notamment le foot, de pouvoir prendre une douche après l'effort et on se rendra compte qu'on a peut-être rien inventé. Au fil des années, les besoins d'équipement de cette zone se sont fait sentir. De nombreux pique-niqueurs, de nombreux touristes venaient passer la journée, notamment le dimanche. Le terrain de foot qui existait, demandait à être amélioré. Le camp de vacances, organisé par le SOU DES ECOLES DE FEURS, souhaitait, lui aussi, avoir des installations meilleures, notamment au niveau sanitaire.

Après un certain nombre d'incertitudes, en 1988, sous le mandat précédent, dans le conseil dirigé par Monsieur PEPIN, mon prédécesseur, le projet d'aménagement du Lignon aboutissait et ce projet se voulait polyvalent et la direction de ce projet a été confiée à la Direction Départementale de l'Equipement (Subdivision de FEURS).

En fait, qu'a-t-on réalisé ? Vous avez pu visiter et je vais en dresser une énumération. Les travaux ont démarré il y a 2 ans. Le bâtiment polyvalent que vous avez pu visiter comporte 2 vestiaires pour les footballeurs, un vestiaire arbitre, un local technique, un local toilettes pour les pique-niqueurs, un foyer-buvette et un vestiaire tennis. A l'entrée de cette zone, il y a un parking, il y a tout près un terrain de volley, deux tennis, un terrain de foot à 11, un terrain à 7 et un terrain d'entraînement. Derrière nous, plus près du Lignon, il y a une aire de pique-nique sous les arbres, de ce côté-là et une aire de jeux avec quelques jeux pour les enfants ? Nous avons aussi agrandi la plage existante. Nous avons réalisé un certain nombre de plantations après avoir coupé quelques peupliers.

Ces équipements sont utilisés par un certain nombre d'associations. En premier lieu, le Club de Foot, le FOOTBALL CLUB de la PLAINE, bien sûr, par les joueurs de tennis, cela va de soi, par les gens qui viennent passer la journée,

les enfants de l'école qui viennent jouer au tennis, faire du volley, de l'athlétisme ou du foot ; le camp de vacances organisé par le Sou des Ecoles, bénéficie des installations sanitaires au mois de juillet ; les jeunes du village se retrouvent souvent pour jouer, que ce soit au foot ou au volley, et nos amis pêcheurs organisent chaque année, ici, la journée de l'Ombre qui aura lieu début juillet.

La digue que nous avons derrière nous a été remodelée suite à la crue du Lignon de février 90, de même que les berges du Lignon.

Après avoir évoqué ce qui a été réalisé, nous allons évoquer ce que tout ça a coûté. En arrondissant, tout ce que vous avez vu, tout ce qui a été réalisé coûte environ 1 300 000 F, dont 550 000 F pour le bâtiment avec ses équipements intérieurs et 250 000 F pour les deux courts de tennis.

Je voudrais publiquement adresser mes remerciements et me faire le porte-parole de conseil municipal, que je représente ici, pour adresser mes remerciements au Président du Conseil Général, puisque le Conseil Général nous a attribué pour ces travaux là une subvention de 200 000 F, le SICMMAT, si le Président Pascal CLEMENT avait été là, je lui aurais adressé directement mes remerciements, le SICMMAT pour le Contrat de développement touristique, nous a attribué une subvention de 90 000 F. Le Conseil Général, suite aux dégâts occasionnés par la crue du Lignon, nous a octroyé une subvention de 60 000 F sur un montant de travaux de 100 000 F et d'autre part, nous avons eu dans le cadre de la D.G.E. (Dotation Globale d'Equipement) 2ème part, une subvention de 15 000 F pour l'acquisition de terrains pour l'extension de la zone de loisirs.

Je voudrais par ailleurs, adresser mes remerciements à un certain nombre de personnes ou à un certain nombre de structures dont en premier lieu la D.D.E. qui a mené à bien le projet, l'architecte, Monsieur Jean-Michel GOYET qui a réalisé le bâtiment, les entreprises, qui ont travaillé soit au bâtiment soit sur les différentes installations, l'entreprise DUPUY de PONCINS, l'entreprise J. L. R. (Jean-Louis RIVET) de PONCINS, l'entreprise Christian NOTIN de VALEILLE, l'entreprise PONCET-DUCHE de CHAMBEON-BALBIGNY pour la plâtrerie-peinture, l'entreprise LACONDEMINE pour le sanitaire, l'entreprise SALLET pour l'électricité, l'entreprise GERLAND pour la réalisation des tennis, l'entreprise Michel THIOLLIER pour les espaces verts, la CUMA de PONCINS, la CUMA d'assainissement de FEURS, l'entreprise des meubles BLEIN de FEURS, l'entreprise DESTRAS pour les plantations.

Je voudrais aussi publiquement adresser mes remerciements à tous ceux qui m'ont aidé très directement dans la réalisation de ce projet : tout d'abord, le personnel de la commune, tant au niveau secrétariat qu'au niveau des employés, le conseil municipal qui a suivi, élaboré, peaufiné tout ça, le Football Club de la Plaine qui a mis plus que la main à la pâte pour réaliser, améliorer, achever certains équipements et je voudrais, ici, remercier plus particulièrement, notre ami Loulou BORY, Président du F.C.P. que je charge de remercier donc, son association ; dans quelques instants, Monsieur JUST, Vice-Président du District de Football de la Loire, aura le plaisir de lui remettre, dans le cadre de cette inauguration, la médaille du District. Je voudrais aussi remercier, bien que je ne veuille pas les citer parce que leur modestie en souffrirait, un certain nombre de bénévoles qui ont travaillé de manière très obscure et qui ont été très efficaces. Je voudrais aussi remercier les services de presse qui rendent régulièrement compte des activités de la Commune et qui autant que nous, participent à la vitrine que la Commune peut offrir.

Pour terminer, je forme des vœux pour que l'accueil de PONCINS s'améliore tant dans le domaine touristique, sportif que nous venons de constater que dans le domaine de l'accueil des jeunes puisque vous le savez, nous sommes en voie de réaliser l'extension de l'école et nous accueillerons dans de meilleures conditions les enfants de l'école. J'ose dire Monsieur le Président, vous aurez une corvée dans quelques mois, c'est-à-dire, de bien vouloir accepter la présidence de l'inauguration de la future extension de l'école. Je vous remercie. Je demanderais à Monsieur BORY d'approcher puisque Monsieur JUST, Vice-Président du District, remettra la médaille du district. Je vous remercie.



Mrs Louis BORY, Pierre JUST, Julien DUCHE, Pascal CLEMENT,  
Lucien NEUWIRTH, Jean-Claude FRECON.

Monsieur JUST, Maire de VEAUCHETTE,  
Vice-Président du District de la Loire de Football :

Monsieur le Président du Conseil Général, Monsieur le Maire, Messieurs les adjoints, Messieurs les Conseillers Municipaux, Mesdames et Messieurs les représentants des administrations, Mesdames, Messieurs représentant le F.C. Plaine, Mesdames, Messieurs, je dirais que c'est un grand honneur que m'a fait le Président du District de la Loire de le représenter aujourd'hui et j'ai à formuler des excuses parcequ'il est pris par une réunion importante, il n'a pu honorer de sa présence cette réunion.

Tout d'abord, je me réjouis en tant que représentant du District de la Loire de voir la qualité des équipements qui sont ici. C'est un cadre qui est propre à la méditation et je crois que ce sera un cadre qui sera propre aux exploits sportifs, les deux ne sont pas incompatibles, la qualité des équipements, la douceur des berges du Lignon, le cadre font que nos sportifs pourront faire des exploits.

Aujourd'hui, je suis venu tout particulièrement ici pour honorer Monsieur BORY Louis. Monsieur BORY a été joueur à l'ASSE de 1957 à 1962 et d'après mes renseignements, s'ils sont exacts, je crois qu'en 1962, dans l'actuel siège du district de la Loire qui était le café RIZZI, il semblerait que ce soit opérée une mutation de l'ASSE vers les berges du Lignon et je crois que là, le président de l'époque a fait certainement une bonne recrue puisque Monsieur BORY Louis est toujours parmi Le F.C. Plaine et Dieu sait s'il est présent. Donc, à partir de 1963 et jusqu'en 1970, je crois que Monsieur BORY a pleinement oeuvré pour la réussite du club en tant que joueur. A partir de 1970 jusqu'en 1989, il a été responsable de l'équipe de jeunes et je crois que là, dans un club, les jeunes constituent l'avenir du club et là il a fait une bonne opération, il s'est montré un dirigeant responsable, de qualité et puis en 1989-90-91, il a été président du club et je crois que la récente assemblée générale du club l'a confirmé dans cette responsabilité, donc, je crois que Monsieur BORY a largement mérité la reconnaissance du district de football de la Loire.

Au nom du district de la Loire et en mon nom personnel, je suis heureux de vous remettre la médaille d'argent du district de la Loire de Football.

Monsieur Louis BORY, Président du F.C. Plaine :

Simplement, je remerciais le district de la Loire ainsi que tout le club du F.C. Plaine et plus particulièrement son bureau qui ont pensé à me faire cette distinction.

Monsieur Jean-Claude FREGON, Conseiller Général du Canton de FEURS :

Encore un discours, vous allez me lire, mais il y a un avantage aujourd'hui, c'est que vous cuisez par derrière, je cuis par devant, alors on ira rapidement.

Plus sérieusement, je voudrais, Monsieur le Maire, Monsieur le Président du Conseil Général, Monsieur le Député, vous tous mes chers collègues maires mes chers amis poncinois et d'ailleurs, Monsieur le représentant du district de la Loire de football aussi bine sûr, je voudrais vous dire combien nous sommes heureux d'inaugurer ces équipements, d'inaugurer c'est un grand mot puisqu'ils ont déjà servi un petit peu, mais de faire l'installation officielle de ces nouveaux bâtiments. Ces nouveaux bâtiments dans une petite commune comme PONCINS, commune dynamique, commune qui déjà sous l'ancienne municipalité, la municipalité de Monsieur PEPIN, puis sous la nouvelle municipalité de Monsieur DUCHE ont conçu et réalisé cet équipement, équipement pour la jeunesse, équipement pour lequel le Conseil Général est heureux d'avoir pu apporter sa pierre. Tout en laissant à Monsieur le Président du Conseil Général qui parlera après, notre ami Lucien NEUWIRTH, tout en lui laissant le soin de revenir sur ce sujet important, je dois dire que l'installation de la jeunesse dans une commune, son maintien dans cette commune, essayons de donner aux jeunes autre chose que la place du village ou les rues de banlieue plus ou moins difficile comme lieu de défoulement, je pense que toutes les fois qu'une commune peut le faire d'une autre façon et en particulier en aménageant des équipements sportifs, c'est l'ensemble de la société qui gagne et c'est vrai que nos conseils municipaux, il y a 20 ans, il y a 30 ans ne s'occupaient pas des équipements sportifs, ce n'est pas du tout une accusation contre les conseils municipaux de l'époque, d'ailleurs c'était vrai pour l'immense majorité des communes, simplement, à cette époque on s'occupait des chemins, on s'occupait des bâtiments et encore dans les bâtiments on s'occupait surtout de la toiture et des ouvertures, l'intérieur c'était moins bon, c'était là, le rôle des conseils municipaux de l'époque, ce rôle a évolué. Il est passé à tous ces équipements socio-culturels, sportifs et c'est une bonne chose car le conseil municipal n'a pas qu'à s'occuper à gérer, j'allais dire en bon père de famille, les biens matériels, il a aussi à apporter sa pierre à l'éducation des générations à venir que ce soit sur l'école, que ce soit sur les équipements sportifs, sur les équipements culturels. Le Conseil Général de la Loire remplit sa fonction et il a été heureux, Monsieur le Maire, de pouvoir apporter en fonction du premier dossier qui avait été déposé qui certes, n'était pas le dossier définitif mais c'était toujours ça, apporter sa subvention de 40 % à la réalisation de cet équipement.

Voilà, Monsieur le Maire, en vous adressant encore une fois toutes mes félicitations à vous, à votre équipe, car je crois que vous mettez tout à fait en exemple ici, dans cette commune de PONCINS, le travail en équipe au sein d'un conseil municipal, et bien, pour toute votre équipe, je vous adresse un grand merci.

Monsieur Pascal CLEMENT, Député de la Circonscription :

Un mot, tout aussi rapide, Monsieur le Maire, Monsieur le Président du Conseil Général, mes chers collègues.

Tout d'abord, mes excuses auprès de vous Monsieur le Maire, de mon retard mais mon programme a été particulièrement serré puisqu'on pensait qu'en une demie heure, j'avais le temps d'inaugurer à BELMONT et de faire le voyage entre BELMONT et PONCINS, manifestement, même avec une voiture du Conseil Général, Monsieur le Président, c'est pas possible.

Alors, je voudrais vous dire ma joie d'être aujourd'hui à PONCINS avec cette triple inauguration, c'est bien ça, ce bâtiment que je trouve très beau, ce terrain de foot et surtout ce qui me frappe ce plan d'eau, surtout qu'ici vous avez commandé le soleil, je crois même que certains s'en sont plaints puisque vous êtes là depuis quelques instants et vous avez donc su faire un ensemble sportif qui me fait dire et c'est la seule idée que je ne veux pas développer et que je veux souligner pendant ces quelques mots, c'est que aujourd'hui, on vit de mieux en mieux dans le monde rural à condition de savoir apporter à nos habitants à la fois des avantages culturels que ce soit le cinéma, alors le cinéma ça peut être à plusieurs, on l'a essayé en son temps, ça peut être quand on a une ville-centre comme ici avec FEURS ou parce que nous avons des équipements culturels ou des équipements sportifs. Les équipements sportifs, dans la Loire, nous avons fait d'immenses progrès par rapport à une période encore récente. Il y a 10 ans, il n'y avait quasiment pas d'aide ou peu d'aide aux équipements sportifs. Puis-je rappeler, Monsieur le Président, sous votre autorité, qu'il n'y a pas 8 jours, on a rajouté 5 millions de Francs au pot des équipements sportifs, si bien qu'il y a une volonté tout à fait claire, tout à fait nette d'extension de ces équipements ou si j'en crois ce que j'entends au niveau national, comme député vous m'y avez envoyé donc je l'entends, j'ai cru entendre que le gouvernement se souciait de ses banlieues. Et bien, si le gouvernement a découvert que le monde rural avait du bon puisqu'on a retrouvé une idée vieille de 50 ans, d'envoyer les banlieues à la campagne, j'aimerais dire qu'il y a un problème évident, c'est que le gouvernement aide nos communes rurales.

Ce matin, j'étais à ST VICTOR pour inaugurer des bâtiments HLM et le Maire a dit une chose qui m'a stupéfait, c'est qu'il a attendu cette aide-là 15 ans, et je dis qu'il est inadmissible dans le milieu rural, il faut des constructions et les faire venir dans notre plaine puisqu'ici nous sommes dans la plaine de Forez ou dans notre Roannais ou dans la banlieue stéphanoise, dans la grande banlieue, celle de la campagne et croyez-moi on réglerait le problème d'une manière, à mon avis, beaucoup plus facile. Alors, nous avons ici le bel exemple d'une commune qui, quoique pas si grande arrive à faire beaucoup, alors un grand bravo aux élus et aux habitants de PONCINS. Je crois que c'est la solution, en grande partie, des problèmes qui sont les nôtres, arrêtons la désertification rurale, arrêtons de laisser mourir dans la solitude et le silence nos agriculteurs. J'ai déjeuné tout à l'heure avec des agriculteurs, le tableau qu'ils m'ont dépeint montre l'urgence de l'aide à nos agriculteurs, le monde rural c'est aussi des artisans, des commerçants et des agriculteurs, le monde rural c'est aussi des équipements sportifs, des équipements culturels, voilà l'ensemble de ce qui fait qu'une commune marche. Vous avez à PONCINS à peu près tout, c'est grâce à vous, à vos prédécesseurs, grâce à l'action de ceux qui sont là depuis des années et ce qui vous manque, vous allez vous efforcer de l'apporter, c'est le rôle que nous avons nous les élus ; alors merci de réunir autant d'élus, autant d'amis de la région pour montrer ce que peut faire une commune telle que PONCINS qui très honnêtement honore tout le monde, honore notre département. Rappelé aussi que le SICMMAT a apporté, vous l'avez dit Monsieur le Maire, une contribution qui était notable, je m'en réjouis au nom des élus du SICMMAT.

Monsieur Lucien NEURWIRTH, Président du Conseil Général de la Loire :

Comme dirait mon ami Jean-Claude FRECON, je vais faire court, d'abord pour une bonne raison c'est que si on reste encore un moment un peu plus long, j'ai peur que les gendarmes ne nous demandent notre autorisation de séjour.

Bien, Mesdames et Messieurs, Monsieur le Maire, je dois vous dire le plaisir que j'ai à me trouver ici et le mot plaisir est d'ailleurs impropre, je voudrais trouver un autre mot pour vous dire ma grande satisfaction comme Président de ce département, du Conseil Général, parce que ce que vous venez de réaliser dans cette commune correspond très exactement à ce dont nous avons besoin.

A partir du moment où cette idée d'aménagement du territoire a été abandonnée sur le plan national, il fallait que les collectivités locales reprennent à leur compte l'aménagement du territoire et l'aménagement du territoire ça commence sur la commune, ça continue par le canton, ça se poursuit par le département et ensuite, on peut envisager la Région. Mais pour nous, je dirais, dans ce couple commune-département, nous devons ensemble concourir à aménager notre territoire départemental. Mais l'aménager, ça veut dire quoi ?

Ca veut dire, comme l'indiquait fort justement Pascal CLEMENT il y a quelques instants, mettre en place des équipements de toute nature, que ce soit des équipements sociaux, collectifs, sportifs, administratifs, à proximité, à la disposition des populations.

Lorsqu'on parle beaucoup, par ailleurs, de relation cité à cité, mais c'est pas tout de faire des grandes cités, encore faut-il qu'il y ait un arrière pays qui soit bien aménagé, un arrière pays vivant, parce que si on ne fait que des grandes cités au détriment de l'aménagement de cet espace rural, qu'est ce qu'on va voir une fois de plus, on va voir une désertification et on va voir arriver des milliers et des milliers de pauvres gens qui vont venir vers ces grandes cités et augmenter les problèmes. Alors pour nous dans la Loire qui construisons, qui voulons construire cette nouvelle Loire et c'est ce qu'on fait tous les jours au Conseil Général, c'est ce que rappelait tout à l'heure Jean-Claude FRECON, donc c'est ce que nous faisons tous les jours, nous voulons aménager ce territoire et c'est pourquoi, Monsieur le Maire, nous souhaitons faire régner beaucoup cette solidarité départementale de telle façon que les communes, même les plus modestes, celles qui n'ont pas encore des rentrées de taxe professionnelles ou qui ne bénéficient pas d'une réforme fiscale, que nous attendons nous aussi, pour les communes comme pour les départements eux-mêmes, puissent donner à leur population ce que vous avez réussi. Et ce que vous avez réussi, c'est bien, parce que vous avez, en quelque sorte, su regrouper à la fois, les sports, les loisirs et cet espèce de nécessité dont nous avons très besoin dans ce département, les points d'accueil pour le tourisme. Il est bien évident que les gens, non seulement des grandes villes, mais les gens qui passent encore plus dans un département qui va être richement doté en autoroutes, donc, que nous puissions offrir aux populations, les nôtres et à celles qui seront de passage, des ouvertures d'accueil et les structures d'accueil qui soient naturelles et quoi de plus naturel que ce que vous êtes en train d'aménager ici et je pense que c'est ce dont ont de plus en plus besoin nos compatriotes, ce dont nous avons besoin, c'est d'un retour dans un environnement vrai. D'ailleurs, nous avons aidé, pas loin d'ici, à la constitution de cet Ecopole de la région de FEURS qui va s'étendre puisque l'Europe vient de prendre en compte les travaux qui ont été exécutés, nous avons doté largement au financement de ces travaux et désormais, c'est une opération européenne pris au compte de l'Europe, c'est très important de réussir à se donner cette image de marque de la Nouvelle Loire, que nous voulons donner et nous avons raison de la faire car n'attendons pas du ciel et quand je dis du ciel, je me comprends et vous aussi, ce qui pourrait nous envoyer, commençons par nous prendre par la main, à retourner nos manches et nous mettre au travail, mais nous mettre au travail ensemble, sans exclure personne, de telle façon que nous puissions arriver à notre ambition qui est finalement que nos enfants, notre jeunesse puissent construire dans ce département, un avenir qui sera bon à vivre. Merci Monsieur le Maire, merci Mesdames et Messieurs.



Au cours de la visite...



